



Procès-verbal du Conseil d'école

ECOLE: Auguste RENOIR MARRAKECH Date de la réunion : 09.11.2021

Excusés: Monsieur George ALZINA, I.E.N en résidence au Maroc

Présents: Monsieur Serge FAURE, Proviseur du lycée Victor Hugo

Monsieur Philippe BRUNEL, Secrétaire général

Membres de l'équipe enseignante Ecole Renoir :

Professeurs des écoles :

Madame Valérie SORBIER
Madame Sarah BENNOUNA
Madame Soraya DAILLY
Madame VanessaCHOQUET
Madame Juliette MELINETTE
Madame Pamela M'GANI
Madame Marine PAILLE
Madame Stéphanie REVOLE
MonsieurThomas GABARD
Madame Florence BEGUIN

Madame Muriel EISCHEN

Enseignant Référent pour l'Ecole Inclusive (EREI) : Monsieur Adrien AMAS

Professeurs de langue arabe : Madame Amina BAYANE, Monsieur Mustapha AIT BASSOU, Monsieur KABIL

Imad

Membres de l'Administration :

Madame Amélie LIBRE, directrice de l'école Auguste Renoir Madame Virginie DE CHANCEL, assistante de direction primaire

Madame Marie-Noëlle MARTIN, ASEM

Représentants de Parents d'élèves :

UCPE:

Monsieur EL ALAOUI Moulay Driss Madame KHETTOUCH Nadia Madame LAHSAINI Zaineb Madame BENNANI Raja

Madame EL ACHIR Sfiya Madame IZOUGARHAME MARTIN Hakima

Madame ZAKOUN Houda Madame EL AZDI Denia

Madame FARKHOUBID KOUBBA Hanane

APEMA:

Madame DARAI Anouk Madame HAMDOUCH TADLAOUI Halima

Madame EDDNADNI Sarah Madame DELAGE Wiam

Madame BOUIRANE BENNANI Fatim Ezzahra

Le conseil d'école débute à 17h35

Le représentant de parents d'élèves de l'UCPE lit une déclaration liminaire.

Ordre du jour :

- 1- Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école
- 2- Approbation du compte rendu du 3ème conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021
- 3- Bilan de la rentrée 2021
- 4- Travaux, sécurité
- 5- Actions pédagogiques prévues
- 6- Coopérative scolaire, ACSM
- 7- USEP
- 8- Questions des représentants de parents d'élèves





1- Résultats des élections, rôle et attributions du conseil d'école.

Cette année deux listes se sont présentées :

• Une liste UCPE conduite par M. EL ALAOUI

Une liste APEMA conduite par Mme DARAI

Procès-verbal:

Nombre d'électeurs : 1346
Nombre de votants : 284soit 21,1%
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

UCPE: 165suffrages obtenus, soit 9 sièges
 APEMA: 116suffrages obtenus, soit 6 sièges

Les représentants de parents d'élèves élus sont :

	Titulaires	Suppléants
	M.Moulay Driss EL ALAOUI	M. Laurent BERVAS
	Mme Zaine LAHSAINI	Mme Meryem CHARY
	Mme Sfiya EL ACHIR	Mme Safae EL AMRANI
	Mme Houda ZAKOUN	Mme Bouchra RHOLAM
UCPE	Mme Hanane FARKHOUBID KOUBBA	Mme Denia EL AZDI
	Mme Nadia KHETTOUCH	Mme Nawal DRIDED
	Mme Raja BENNANI	M. Youssef KOUBBA
	Mme Hakima IZOUGARHAME MARTIN	Mme Soumaya ALAOUI HARRONI
	Mme Denia BENKRIM GUERIN	Mme Loubna KHALDOUN
	Mme Anouk DARAI	Mme Afaf AITLCAID
	Mme Sarah EDDNADNI	Mme Linda OURAMDANE NASRI
APEMA	Mme Fatim Ezzahra BOUIRANE BENNANI	Mme Hanane KADRI MEZNAGUI
	Mme Sanaa BENTAHIR	Mme Véronique LAFFONT
	Mme Halima HAMDOUCH TADLAOUI	Mme Manuela MARZANI
	Mme Wiam DELAGE	Mme Faiza MEZIANE

Composition du conseil d'école :

Le Conseil d'Ecole est présidé par la Directrice d'école.

Sont membres de droit :

Siégeant avec droit de vote :

- la directrice d'école.
- quinze enseignants.
- l'enseignant référent pour les élèves en situation de handicap
- quinze représentants de parents d'élèves.

Siégeant avec voix consultative :

- le chef d'établissement.
- le secrétaire général.
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence.

Par ailleurs, des représentants des autres personnels qui exercent dans l'école peuvent assister, également avec voix consultative, au conseil d'école. La présidente, après avis du conseil, peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Attributions:

Le Conseil d'Ecole adopte le règlement intérieur de l'école qui définit les droits et devoirs des membres de la communauté scolaire sur proposition de la Directrice d'école.

Ce conseil est consulté pour avis sur les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école notamment sur :





- Les structures pédagogiques ;
- L'organisation du temps scolaire et du calendrier scolaire ;
- Le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement;
- Les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire;
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire ;
- Le programme d'action annuel du conseil école-collège ;
- Le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violences, de discrimination et de harcèlement ;
- Le programme d'action annuel d'éducation au développement durable.

Le Président de la fédération UCPE, élu au conseil d'école lit la déclaration liminaire jointe à ce procès-verbal.

2- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 22 juin 2021

Le compte rendu du conseil d'école du 22 juin 2021 a été envoyé aux membres du conseil d'école présents ce jour-là. Aucune modification n'est apportée. Le compte rendu du second conseil d'école de l'année 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

3- Bilan de la rentrée 2021

Equipe pédagogique :

La rentrée 2021, prévue initialement avec 32 classes, a vu l'ouverture de 7 divisions supplémentaires créées pour une année scolaire, afin de limiter le nombre d'élèves par classe. Compte tenu d'un nombre important de départ parmi les enseignants en fin d'année scolaire dernière, de nombreux enseignants ont rejoint l'établissement cette année :

Personnel en contrat local résidentialisé :

- Mathilde OVIGUE en CP
- Nathalie COULOUBALY en CM1

Nouveaux enseignants:

- Btissam CHARKAOUI, PE résidente en PS-MS
- Laurence PROST, PE résidente en CE1
- Joanna HOOVER, PE titulaire recrutée locale en PS-MS
- Renaud EHRENGARDT, PE titulaire recruté local en CE1
- Adrien AMAS, PE titulaire recruté local en CM2 et EREI
- Thomas GABARD, PE titulaire recruté local en CM2
- Stéphanie PAYET, PE titulaire recrutée locale en CM2
- Julie KOLLROS. PE titulaire recrutée locale en CM2
- Sara BENNOUNA, PDL en MS
- Maud GENAULT, PDL en GS
- Sara BADI, PDL en CP
- Pamela M'GANI, PDL en CE1
- Adeline YAZAMI, PDL en CE2
- Ghita GHAZI, PDL en CE2
- Amandine JOURCIN, PDL en CM1
- Laetitia Du BOISLOUVEAU, PDL en CM2 à temps partiel
- Anastasia GARNIER, PDL en CM2
- Florence BEGUIN, PDL en CM2





EMAD:

Une année supplémentaire sans recrutements de nouveaux EMAD. Deux postes toujours non pourvus. Mme Souad KAZOUINI a accepté de rester pour une année supplémentaire sur l'un des postes non pourvus et a été rejoint par Mme Amina BAYANE, également EMAD à la retraite. Madame LIBRE la remercie vivement.

ASEM:

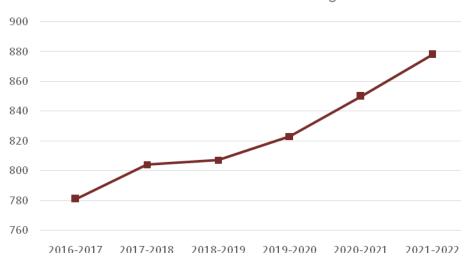
- Mme Nathalie PIRAULT a obtenu le poste d'ASEM à temps plein suite à la création prévue d'une 4^{ème} classe de PS-MS.
- Mme Khaoula DOUIHI, ASEM à temps partiel
- Mme Houda BENABDALLAH, ASEM à temps plein

L'école Renoir dispose donc à ce jour de 39 classes pour :

- 17 PE résidents
- 23 PE recrutés locaux
- 9 professeurs de langue arabe dont 7 sont détachés du Ministère de l'Education Nationale Marocain
- 8 ASEM dont 2 à ½ temps.
- 2 aides bibliothécaires à ½ temps.
- 2 assistantes de direction
- 1directrice expatriée

Effectifs:

Evolution des effectis du 1er degré



Cette année, nous accueillons 878 élèves :

- 176 élèves en cycle 1 (maternelle), dont 37 PS
- 405 élèves en cycle 2 (CP-CE1-CE2)
- 297 élèves en cycle 3 (CM1 et CM2)

Répartition par niveau de classe :

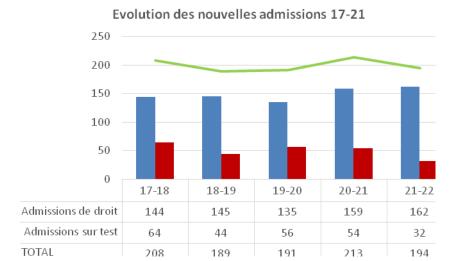
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Moyenne/classe
PS				24	37	9,25
MS	55	53	53	55	58	14,5
GS	77	80	84	83	81	20,25
CP	129	121	124	126	130	21,7
CE1	137	132	138	136	132	22
CE2	122	140	137	136	143	23,8
CM1	147	133	144	145	145	24,2
CM2	137	148	143	145	152	25,3
TOTAL	804	807	823	850	878	





Admissions:

Nouveaux inscrits en début d'année 2021-2022 : 194 élèves ont été admis, dont 32 sur test-concours, soit 16% Suite aux ajustements de rentrée en lien direct avec la situation sanitaire, tous les élèves de droit ont été admis.



Organisation pédagogique des apprentissages :

Après cinq mois d'enseignement à distance et une année scolaire de fonctionnement en présentiel à mi-temps et en demi-classe, les élèves sont de nouveaux présents à temps complet et en effectif plus important. Si l'ouverture de classes supplémentaires sur chaque niveau a permis de diminuer un peu le nombre d'élèves par classe, ce qui est très positif pour la gestion des élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, le retour à temps plein semble être très fatigant pour un certain nombre d'élèves qui ont oublié la posture d'élèves attendue sur une journée de classe. Le niveau scolaire global est plutôt bon.

Rythme hebdomadaire:

HORAIRES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Début des cours	8h25	8h25	8h25	8h25	8h25
Fin des cours	12h00	12h00	12h00	12h00	12h00
Début des cours	14h00	14h00		14h00	14h00
Fin des cours	16h00	16h00		16h00	16h00

Enseignement des langues :

Chaque semaine, l'enseignement de la langue du pays hôte s'organise de la façon suivante :

- 3h d'enseignement de la langue arabe pour tous les élèves de la PS au CM2
- Pour ces 3h, à partir du CE1, les élèves sont répartis en deux groupes arabophones et non-arabophones.
- Les élèves de CM1 et CM2 bénéficient d'une heure par semaine d'EMILE arabe (co-enseignement françaisarabe)
- Les élèves de CE2 bénéficient d'une heure toutes les deux semaines d'EMILE arabe (co-enseignement français-arabe)
- Comme chaque année, les élèves de CM2 seront évalués à l'aide d'évaluations proposées par le CEA.

Enseignement de l'anglais :

- Tous les élèves de la PS au CM2 bénéficient de l'enseignement dans les programmes.
- Les élèves de CM1 bénéficient d'un projet PARLE avec 3h d'anglais par semaine : 1h dispensée par l'enseignant de la classe et 2h dispensées en EMILE (co-enseignement français-anglais) avec une enseignante native du 2d degré. Ce dispositif sera évalué en fin d'année scolaire avant d'être prolongé en classe de CM2 à la rentrée prochaine.





Une enseignantede CM1 précise que c'est une belle expérience, les enfants sont acteurs et participants, avec l'envie d'apprendre. Elle salue également l'enseignante d'anglais associée à ce dispositif pour son travail et son investissement.

Monsieur le Proviseurindique que ce dispositif sera poursuivi en CM2 et qui permettra d'avoir une continuité au collège.

Une enseignante indique qu'au CE2 les élèves travaillent l'anglais de façon harmonisée afin que les élèves arrivent en CM1 avec le même niveau.

Evaluations et remise des livrets de compétences :

Au premier degré, l'évaluation des élèves est quotidienne mais, cette année, la remise des livrets de compétences sera semestrialisée :

- 1^{ère} période : début octobre-fin janvier
- 2^{ème} période : février-fin juin

Il n'y aura pas de diffusion de code Pronote. Comme l'an passé, les livrets de compétences seront envoyés par mail aux familles. Nous incitons ces dernières à enregistrer ces documents lors de leur réception.

Difficulté scolaire et prise en charge des enfants à besoins particuliers :

Dix élèves bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), neuf d'entre eux sont accompagnés par une ASESH (Accompagnant à la Scolarité des élèves en situation de Handicap).

Cinq élèves disposent d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP), outil pluriannuel à visée pédagogique, qui liste les aménagements mis en place en classe pour pallier aux difficultés rencontrées par ces élèves. D'autres PAP, envisagés en fin d'année scolaire dernière, vont être mis en place dans les semaines qui viennent.

Cette année, l'établissement accueille Monsieur Adrien AMAS, un enseignant titulaire de l'Education nationale qui dispose une Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI). Enseignant en CM2, Monsieur AMAS endosse les missions d'enseignant référent pour toutes la cité solaire. Au 1^{er} degré, elles se déclinent de la facon suivante :

- Conseils aux collègues enseignants, rencontres avec les parents, formation des AESH, suivi administratif des PPS, présentation des situations en commission nationale
- Aide au repérage de la grande difficulté scolaire (observations en classe, équipes éducatives, conseils aux enseignants) et pour l'écriture des PPRE (contrats d'un mois qui permettent de cibler un ou deux objectifs de travail précis)
- Soutien dans la mise en place des PAP (pour élèves dyslexiques, ou dyscalculiques, ou dysorthographiques.

Le représentant de l'UCPE, remercie l'établissement de s'êtredoté l'établissement d'un enseignant référentspécifique.

Formation des vacataires :

L'établissement dispose de personnes vacataires formées pour effectuer le remplacement des enseignants absents (formation, maladie).

Cinq personnes sont actuellement en formation bénévole. Cette formation s'articule en deux temps, d'abord une phase d'observation de sept semaines (1 semaine dans chaque niveau), puis sept semaines passées dans deux classes en particulier. La Directrice effectue à l'issue de cette formation une visite afin de valider les compétences des personnes formées.

4- Sécurité, travaux

La phase 2 du projet immobilier touche à sa fin malgré encore quelques incertitudes.

<u>Septembre 2019</u> : livraison du nouveau bâtiment scientifique et de la nouvelle maternelle <u>Octobre 2021</u> : livraison du nouveau bâtiment d'accueil et d'administration. Le déménagement s'est fait le 11 octobre. Un certain nombre de points restent en attente :

- Signalétique
- Plans d'évacuation
- Aménagement des salles de réunion et des parloirs enseignants
- Aménagements en mobilier neuf des bureaux





- Aménagement de la salle polyvalente et de spectacle avec notamment l'achat et l'installation de gradins rétractables mais dont le coût estimé (3 millions de dirhams) ne peut être assumé par l'établissement
- Aménagement de la terrasse
- Aménagement des abords (en cours)

<u>9 novembre 2021</u> : Inauguration par madame l'Ambassadrice de France de la médiathèque jeunesse partagée avec l'IF Marrakech

Renoir sud : La livraison de ce bâtiment est retardée en raison d'avis divergents et tardifs concernant la structure du bâtiment qui impliquent quelques adaptations techniques. La livraison des portes a également pris du retard. Livraison attendue pour le 20 février 2021 (déménagement des 12 divisions de CP et CE1 pendant les congés de février)

<u>Tranche optionnelle</u>: cette dernière qui porte sur le bâtiment des langues de l'IF Marrakech et le parvis de l'école primaire n'est pas à ce jour affermie, et ne le sera peut-être pas, ce qui impliquerait que les travaux soient réalisés par et sur le budget de l'établissement

Concernant le projet immobilier monsieur le représentant des parents UCPE précise la nécessité de la participation financière de l'AEFE pour la réalisation des phases finales de ce projet. Il exprime l'inquiétude des parents sur l'impact du coût de ces travaux sur les frais de scolarité pour les années à venir. Monsieur le proviseur rassure les parents à ce sujet.

5- Actions pédagogiques et sorties scolaires :

Après quelques semaines de classe à effectif et à temps complet, les projets voient de nouveau le jour. Les sorties sont désormais autorisées en veillant à ce que tous les adultes soient vaccinés (parents inclus) Les classes transplantées, quant à elles, ne sont pas encore autorisées par le SCAC.

Pour rappel, le projet d'établissement du lycée français Victor Hugo de Marrakech, dans lequel s'inscrivent ces projets et sorties, se décline selon les axes suivants :

- Axe 1 : Instaurer une culture commune d'établissement et maximiser le bien-être de tous
- Axe 2 : Former des citoyens curieux, informés et ouvert à la diversité du monde
- Axe 3 : Favoriser l'ambition scolaire et dispenser un enseignement innovant et personnalisé
- Axe 4 : Développer et diversifier l'enseignement des langues vivantes ; Ouvrir l'établissement à l'environnement local et international
- Axe 5 : Former, accompagner et professionnaliser les équipes de l'établissement

Outre le passage de la brigade de lavage des mains (équipe de secouristes de la cité scolaire) qui est intervenue dans les classes de maternelle et les projets s'inscrivant dans le thème de la semaine des lycée français du monde (29.11 au 04.12) : « Arts, sciences et développement durable, l'enseignement français pour se préparer au monde de demain », quelques projets et sorties sont d'ores et déjà programmés :

Projets Littéraires	Participation au prix des incorruptibles	PS-MS, GS, CE1, CM1, CM2
Projets artistiques	Visite du MacaalVisite du musée Belkhaya	CP CM2
Projets scientifiques	 Jardins pédagogiques (plantations, fontaine à énergie solaire, élevage) Elevage de poussins Sortie à l'Atlas Golf (système solaire) 	GS CP CM1 A
Projets Iinguistiques	Projet PARLE anglaisSemaine de la langue arabe (13.12 au 18.12)	CM1 Tous niveaux
Projets numériques et éducation aux médias	 Classe numérique : TBI et tablettes Atelier d'éducation aux dangers d'internet (usage des écrans et cyberharcèlement) Enregistrement de Podcast (lecture album) à destination des élèves de maternelle Développement de l'esprit critique 	
Projets sportifs	 Entrainement à la course longue Rencontres USEP 	Cycle 2 et 3 Tous niveaux
Découverte de l'environnement proches	 Sortie à la ferme JnaneTihihit, lac Lalla Takerkoust Randonnée dans la forêt de Tidili 	PS-MS CM2





Monsieur le proviseur précise que les sorties avec nuitée sont refusées pour le moment, les adultes qui accompagnent les élèves en bus et chauffeurs doivent avoir au moins la première dose du vaccin.

6- Coopérative scolaire, ACSM

La coopérative n'a pas enregistré de mouvement depuis le dernier conseil d'école.

Madame Valérie POIRETTE, succède au poste de trésorière, vacant suite au départ de Madame Anne LAMBLING.

7- USEP

Madame la directrice laisse la parole au nouveau Président de l'USEP, Monsieur Thomas GABARD.

USEP Marrakech:

- Présentation du nouveau bureau : Gaelle Aznhaouri (secrétaire), Anne Laure Bahmad (trésorière) Thomas Gabard (Président)
- Reprise des activités sûrement à partir du 1^{er} décembre.
- Nous avons lancé les appels à projets et rencontrons individuellement chaque animateur cette semaine.

USEP Maroc

- Reprise également des manifestations au niveau national.
- 4 et 5 décembre : trail de Marrakech (nous essayons d'avoir plus d'informations)
- 12 et 13 février Marathon de Marrakech pour le cycle 3 (courses en relai d'une délégation d'élèves « Usépiens »
- Grand projet de l'USEP Maroc « Uni vers 2024 » (encore au stade d'ébauche) avec comme projet d'emmener des élèves assister aux JO.

8- Questions des représentants des parents d'élèves

La présidente du conseil remercie les représentants de parents élus pourla ponctualité et la qualité de la formulation des guestions transmises

Questions communes aux représentants de parents d'élèves :

Port du masque :

Le port du masque pour les élèves est-il toujours imposé par les autorités marocaines ? Avez-vous observé des effets négatifs du port du masque chez certains enfants ? Dans quels espaces le port du masque est obligatoire ?

Le port du masque est toujours requis pour les personnes de plus de 6 ans dans les espaces fermés et en extérieur. Une tolérance est de mise lors des activités sportives. Lors du déjeuner, il a été demandé aux élèves de se démasquer et d'enfiler leur masque autour leur bras.

Pas d'effets négatifs constatés, si ce n'est que les élèves les plus jeunes éprouvent des difficultés à le garder toute la journée. L'établissement rappelle que les masques doivent être changer toutes les 4 heures. Les enfants doivent disposer d'un stock de masques suffisant dans leur cartable (au moins 3) pour tenir la journée complète.

Monsieur le proviseur précise que les jeunes enfants sont porteurs et vecteurs de propagation. Il s'agit de se protéger et insiste sur l'importance d'avoir trois masques pour la journée.

Restauration scolaire

Quelles sont les activités proposées et les qualificatifs de l'équipe encadrante ? Comment se fait le contrôle de la qualité, les quantités des repas servis et le suivi de l'hygiène durant les services ? Serait-il envisageable de mettre en place une commission cantine, c'est-à-dire que les parents d'association puissent venir quotidiennement pour encadrer les élèves à la cantine (afin de contrôler la qualité et quantité des repas) et





surtout durant leurs activités de la pause méridienne car les équipes en place semble être dépassées ? Concernant les activités proposées aux élèves de maternelles, serait-il possible de proposer des jeux plus calmes après le déjeunée (dessin, puzzles, lecture, chant, jeux de société...) afin qu'ils soient moins fatigués l'après-midi ?

La direction est en attente des noms des représentants de parents pour a commission de restauration scolaire qui se tiendra fin novembre.

Pourrait-on demander à la société Proxirest qu'il y ait un représentant de leur société sur place tous les jours afin que les parents puissent communiquer avec eux directement sans avoir à passer par la direction ? Un interlocuteur est disponible pour répondre aux demandes des familles. Il s'agit de Monsieur Houssam BENKHRABA : houssam.benkhraba@proxirest.ma

Combien de temps les enfants ont-ils pour manger ? 25 à 30 min

La société proxirest peut-elle trouver une solution pour que les élèves de CM2 déjeunent vers 13h00 -13h15 ? Trois services sont nécessaires pour faire passer les 500 élèves inscrits en cantine. Les plus grands doivent patienter un peu. Les goûter étant autorisés à 10h30 lors de la récréation, cela ne devrait plus poser problème.

Pour assurer une meilleure gestion journalière de l'équilibre alimentaire des enfants, est-il possible d'afficher les menus sur le site de l'école au début de chaque semaine ?

Oui, les menus sont publiés sur le site internet de l'établissement dès que nous en avons connaissance.

Enseignement de la langue arabe

Quel retour du CEA concernant le programme de la langue arabe et les difficultés que rencontrent les élèves dans l'apprentissage de l'Arabe ? Des aménagements sont-ils possibles ?

Concernant l'enseignement de la langue arabe, serait-il possible de voir avec les enseignants comment faire pour que les élèves ne se retrouvent pas complètement dépassés en 6eme ? Apparemment le niveau exigé en 6ème est bien plus élevé que celui demandé en CM2.

Les élèves du premier degré ont plutôt un bon niveau en fin de CM2. Il semblerait qu'il existe un décalage, dans les instructions officielles, entre le niveau attendu en fin de CM2 et celui attendu à l'entrée en 6^{ème}. Cela a déjà été remonté.

Dans l'établissement, des groupes arabophones et non arabophones ont été mis en place à partir du CE1 afin de limiter les difficultés des élèves issus de familles non arabophones et de permettre aux élèves arabophones d'avancer plus rapidement.

Monsieur le proviseurprécise qu'il s'agit d'un point de vigilance sur lequel nous devons travailler. Le passage du CM2 à la 6^{ème} pose question. Le travail qui est à faire est de mettre en relation les enseignants du primaire avec les enseignants du collège.

Un enseignant de langue arabe indique que les élèves commencent à prendre le rythme. Il précise également que la langue arabe dans cet Etablissement à un statut de langue étrangère.



éTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Questions UCPE :

- 1- Quel est le niveau des élèves en cette rentrée, en maths, français (dictée) et arabe ? Y-a-t-il des cas de décrochage scolaire ?
- 2 Certains élèves rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages et ont donc besoin d'un accompagnement différencié et adapté à leurs besoins. Est-ce que vous envisagez de leurs mettre en place des activités pédagogiques complémentaires (APC) ?

Bon niveau en français, maths et arabe. Il n'existe pas d'élèves en « décrochage scolaire » au premier degré. Certains rencontrent des difficultés. Les enseignants mettent en place la différenciation pédagogique et les dispositifs nécessaires (PPRE, PAP, PPS). Les APC vont reprendre très prochainement.

- 3 Quelle est la situation des élèves à besoins éducatifs particuliers ? Corps CE
- 4- Le projet Parle en anglais dédié pour les classes de CM1 a-t-il été mis en place ? Quels sont les premiers constats ? Corps CE
- 5 Vu que les autorités locales ont allégé les restrictions sanitaires, est ce que vous prévoyez pour cette année des sorties et des classes transplantées ? Si oui quel est le format ? et pour quels niveaux ? Corps CE
- 6- Comme notre établissement a été labellisé "GÉNÉRATION 2024 » ? Est-ce que les classes primaires profiteront de nouvelles activités sportives

Oui, l'établissement est susceptible de s'inscrire dans les actions qui seront proposées et espère pouvoir bénéficier d'une certaine priorité compte tenu du fait que nous soyons le seul établissement au Maroc labellisé Génération 2024.

L'USEP est actuellement en cours de réflexion sur un projet « Unis vers 2024 »

7-Médiathèque jeunesse mutualisée : comment se déroule l'accueil des classes / des élèves ? Y va-t-il la possibilité que les élèves profitent de l'institut français ?

Les classes seront accueillies en effectif complets. La médiathèque a été aménagée afin que deux classes puissent être accueillies simultanément.

8- Les évènements tels que le cross, le goûter de noël, l'étend 'art... seront-ils programmés cette année ? Les parents seront-ils conviés ?

Oui, manifestations seront programmées si les conditions sanitaires le permettent.

Monsieur FAURE précise que cela reste plus compliqué concernant le CROSS, nous restons à ce jour dans l'attente d'un retour du SCAC.

9 - A qui doit-on s'adresser en cas d'accident à Renoir ? sous quel délai ? L'infirmière assurera-t-elle des permanences lors des activités AS ou USEP ?

Au secrétariat du premier degré. Oui, les infirmières seront présentes lors des activités USEP du mercredi après-midi si elles ne sont pas occupées à gérer une urgence au moment où l'élève va les voir.

Monsieur le secrétaire général précise que le délai d'une déclaration d'accident est de cinq jours maximum.

10- Point sur le projet immobilier et impact sur les frais de scolarité ?

Question qui relève du Conseil d'établissement

Questions APEMA:

Les membres de l'APEMA tiennent à remercier le corps enseignant pour son travail et son implication en ce début d'année! Les familles saluent l'engagement et le mérite de tous les enseignants.





- 1. Serait-il possible de mettre en place comme cela a été fait l'année dernière pour les CM1(impact des réseaux sociaux), des interventions dans toutes les classes du primaire sur le harcèlement scolaire, l'impact des réseaux sociaux et la violence à l'école. (Les associations pourrait aider à trouver des intervenants et à mettre en place ce type de projets).
 - Monsieur le proviseur indique que nous avons un devoir d'information vis-à-vis des parents, cependant, il est nécessaire d'avoir une prise de conscience au niveau des familles. Corps CE
- 2. Dès que cela vous sera possible, pourriez-vous nous communiquer le contrat RC scolaire que l'école a souscrit avec son assurance afin que chaque famillepuisse connaître les modalités du contrat ainsi que la procédure à suivre en cas d'incident ou d'accident.
 - Oui, cela sera fait dès que nous disposerons des documents demandés.
- 3. Pouvons-nous voir avec le Consulat de France ou directement avec la police pour augmenter la sécurité policière côté sortie CM1-CM2 car trop d'incivisme et d'insécurité aux abords du portail lors des entrées et sorties des élèves ?
 - Une demande en ce sens sera faite aux autorités marocaines.

Madame la directrice remercie toutes et tous pour leur participation à ce premier conseil.

L'ordre du jour achevé et les questions traitées, la séance est levée à 19h20.